



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

APL

Question écrite n° 107970

Texte de la question

M. André Santini attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la nécessaire revalorisation de l'APL. En effet, le coût du logement dans le budget des familles ne cesse de croître, singulièrement en Île-de-France. Il constate une nette augmentation des loyers due aux nécessités d'investissement et de gestion des offices et SA d'HLM, ainsi qu'une hausse des charges due à l'explosion des prix de l'énergie (gaz-pétrole-électricité). Or, au cours des cinq dernières années, l'APL n'a été revalorisée qu'une seule fois et ne l'a pas été en juillet dernier. Il lui demande pourquoi l'APL n'est pas indexée sur le nouvel indice de référence des loyers (IRA) mis en place par le Gouvernement et quelles mesures il compte prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. André Santini](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107970

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10975